Oui intervient dans cette formation?

L'équipe pédagogique de l'Institut de Formation des Cadres de Santé et un professeur certifié de Lettres Classiques.

Coût de la formation

> 975€ pour 39 heures de formation.

Cette somme est payable en 2 fois : fin 2024 à hauteur de 650€ et fin février 2025 à hauteur de 325€. L'intégralité de la somme est due même en cas d'abandon en cours de formation.

- > Cette formation peut être :
- soit prise en charge par les employeurs dans le cadre du plan annuel de formation continue
- soit payée par les participants
- > Elle fait l'objet, dans les deux cas, d'une convention de formation.

Prérequis et modalités d'inscription

Les personnes souhaitant être prises en charge par leur établissement doivent en faire la demande auprès de leur employeur qui procèdera à leur inscription s'il accepte leur demande.

- > L'inscription à cette formation est soumise à l'évaluation du besoin du stagiaire par l'encadrement hiérarchique. Les attendus du stagiaire sont explorés lors de la première séance de la formation.
- > Si vous souhaitez être pris en charge par votre employeur, vous devez lui en faire la demande et s'il accepte votre demande, il convient de transmettre l'attestation de prise en charge financière ainsi que votre fiche d'inscription.
- > Si vous souhaitez prendre en charge vous-même cette formation, vous pouvez également :
 - •Télécharger la fiche d'inscription sur notre site www.ifcs.chu-rouen.fr
- Ou nous demander une fiche d'inscription, soit par téléphone au 02 32 88 85 45 ou 46, soit par mail : ifcs@chu-rouen.fr
- > L'inscription est validée par ordre d'arrivée quand le dossier est complet.



Institut de Formation des Cadres de Santé 14, rue du Pr. Stewart - 76042 ROUEN Cedex 1

www.ifcs.chu-rouen.fr













PREPARATION AU CONCOURS D'ENTRÉE EN FORMATION DE CADRE DE SANTÉ

Préparation renforcée et personnalisée



2024 • 2025







Public concerné

Candidats ayant déjà suivi une formation préparatoire au concours d'entrée en formation de cadre de santé et ayant déjà passé le concours d'entrée et souhaitant se représenter au concours en 2024.

Quelle formation proposons-nous?

Ce module a été conçu pour accompagner les candidats dans leur démarche de préparation du concours d'entrée après un premier échec au concours d'entrée. Il s'inscrit dans la continuité de la formation préparatoire déjà suivie par les participants. Il vise trois objectifs :

> Etre capable de :

- réaliser dans un temps limité une épreuve écrite d'analyse et de synthèse, et d'argumenter ses points de vue
- argumenter à l'oral son dossier devant un jury de trois personnes
- adapter son comportement à la situation d'entretien d'admission

Notre programme

Ce module vise l'entretien et le développement du potentiel acquis lors de la session de préparation antérieure au concours. Le contenu de cette préparation sera adapté en fonction des attentes des participants.

Il repose sur :

- un accompagnement permettant d'identifier les axes de progression
- des travaux proposés par l'I.F.C.S.
- des bilans individualisés entre le participant, un formateur de l'I.F.C.S. et un professeur de français
- des exercices permettant à chacun de développer des capacités en lien avec les trois objectifs ci-dessus
- 3 épreuves écrites réalisées à l'I.F.C.S. dans les conditions de l'épreuve d'admissibilité
- Nombre maximum de 10 participants
- Accès en tout temps au CDI

Les differents parcours

Vous souhaitez vous inscrire en préparation au concours de l'IFCS de Rouen?

3 parcours sont possibles durant l'année de préparation:

- > Parcours management avec inscription en master 1
- « Management en Santé de Proximité » (MSP) et poursuite en master 2 durant l'année de formation cadre.
- > Parcours sciences de l'éducation avec préparation au concours « classique » puis constitution d'un dossier de Validation des Acquis Professionnels et Personnels pour une poursuite en master 2 « Ingénierie et Conseil en Formation » durant l'année de formation cadre.

> Parcours de préparation au concours classique (sans master) avec poursuite en master 1 «Management des Organisations Sanitaires et Médico-Sociales» ou master 1 ICF durant l'année de formation cadre.

Dates et lieu de formation :

10 séances de 3 à 4 heures (un mercredi* par mois environ de septembre 2024 à février 2025, hors période de vacances scolaires) dans les locaux de l'I.F.C.S. de 09H00 à 13H00 et/ou de 14H00 à 17H00.

Sessions d'entrainements**

Pour les étudiants en parcours Master, les épreuves sont validantes:

- Epreuve écrite 1 : courant septembre
- Epreuve écrite 2 : à mi-parcours
- Epreuve écrite 3 : un mois avant le concours
- *Les épreuves sur table ont lieu le mardi (3 mardis au total)
- ** A l'épreuve d'admissibilité